



Conférence d'experts organisée par l'ANCE a.s.b.l. et la FICE-Europa e.V.  
 en collaboration avec le Bachelor en sciences sociales et éducatives (BSSE)  
 et l'axe de recherche « Social Inclusion » de l'unité de recherche INSIDE, Université du Luxembourg  
 avec le soutien  
 du Fonds National de la Recherche  
 et le Ministère de la Famille et de l'Intégration

**Le travail socio-pédagogique avec des mineurs en milieu fermé et  
 dans le contexte de mesures privatives de liberté/ coercitives  
 particularités, expériences, efficacité, perspectives**

du jeudi 15 octobre au samedi 17 octobre 2009  
 à l'Université du Luxembourg - Campus Walferdange (www.uni.lu)  
 au Centre Prince Henri – Salle de projection (1.étage)  
 3, route de Diekirch – L- 7201 Walferdange

**programme**

**Contexte général**

Les possibilités et limites du travail socio-pédagogique avec des jeunes dans le cadre d'un centre fermé sont discutées de façon controversée depuis de nombreuses années. C'est un fait que dans tous les pays européens des centres fermés existent et le maintien à long terme sous la contrainte de mesures privatives, respectivement limitatives de liberté est considéré comme une mesure efficace pour certains jeunes. Un des objectifs principaux de ces centres fermés est d'établir ainsi un cadre institutionnel dans lequel les enfants et les jeunes ne peuvent pas échapper aux mesures pédagogiques, les contraignant ainsi à modifier leurs comportements conflictuels usuels: les principaux avantages de ces centres fermés consistent dans la protection et surtout dans la confrontation et l'obligation d'aborder leurs différends dans le cadre protecteur d'une institution fermée.

Les objectifs principaux du séminaire sont le recensement des différents concepts législatifs européens (1), l'évolution des procédures (2), les résultats actuels de la recherche dans ce domaine socio-éducatif spécifique (3) et ceci dans plusieurs pays européens.

Dans le cadre de l'entretien entre experts de différents pays européens (Allemagne, Belgique, Bulgarie, Danemark, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Suisse), les résultats de recherche et d'évaluation de concepts socio-pédagogiques de différentes structures fermées seront présentés et discutés.

*Concernant le Luxembourg:*

*Le séminaire traite de l'éducation en institution fermée et des mesures privatives respectivement limitatives de liberté concernant des enfants et des jeunes au Luxembourg, ce sujet est repris de façon périodique depuis des années par les médias et lors de débats politiques. Déjà en 1994 le gouvernement de l'époque avait annoncé la création d'une institution fermée pour enfants et jeunes. En 2004 une loi qui prévoit la construction d'une institution fermée „Unité de sécurité“ (Unisec) au*

„Centre socio-éducatif de l’Etat“ à Dreiborn<sup>1</sup> a été votée. En attendant la réalisation du projet, dans le cadre d’une « mesure de protection de la jeunesse », les mineurs sont transférés dans une unité fermée de la prison pour adultes de Schrassig. Le projet d’infrastructure voté en 2004 est en construction, sans que l’élaboration d’un concept pédagogique, thérapeutique et psycho-social ne soit finalisé. Pour ces motifs, les organisateurs du séminaire attendent de cet échange scientifique entre experts, des contributions intéressantes qui pourraient enrichir les débats.

Cette table ronde est à considérer comme une continuation du séminaire « Aider ou punir : comparaison des façons d’aborder le problème de la délinquance infantile et juvénile dans divers pays européens qui a eu lieu du 30.11 – 2.12.2000 à Luxembourg. Ce séminaire avait été organisé par la FICE-Europe en collaboration avec l’union allemande des tribunaux de la jeunesse, l’ANCE (L) et la IGfH(D) et a fourni un recensement européen qui a été documenté<sup>2</sup>.



## Objectifs de la conférence d’experts

Cette manifestation a comme objectifs :

1. recensement des procédés transfrontaliers, notamment en ce qui concerne
  - le développement d’unités fermées et le travail pédagogique dans un contexte de contrainte
  - les différents prérequis
  - le cadre législatif, les infrastructures et installations
2. réaliser un inventaire transnational des mesures socio-pédagogiques pratiquées avec des groupes cibles :
  - jeunes violents
  - jeunes délinquants
  - jeunes non coopératifs
3. clarifier à quel degré la continuation d’une perspective transnationale/européenne de ce sujet fait sens et
4. clarifier quels avantages concrets en résultent qui pourraient être mis en œuvre – good practices, standards etc.

## Organisation générale – conditions de participation

Le séminaire aura lieu dans les langues de travail Allemand, Français et Anglais.

- des traductions simultanées en Anglais et en Allemand sont prévues
- des notions en EN sont indispensables

Pour les conférenciers, les rapporteurs nationaux et les membres du comité d’organisation:

- Pour les autres participants membres de la FICE-Europe: Prime d’inscription : 50€(avec en supplément les frais de logement et de nourriture)

Pour d’autres membres de l’ANCE du Luxembourg:

- Prime d’inscription : 50€(avec en supplément les frais de logement et de nourriture)]

Informations supplémentaires concernant le programme et l’inscription:

- Prière de consulter les sites internet [www.ance.lu](http://www.ance.lu) et [www.fice-europe.org](http://www.fice-europe.org) ainsi que [www.uni.lu](http://www.uni.lu) (prochainement)
- Par mail à [info@ance.lu](mailto:info@ance.lu), Téléphone: ++352 46 66 44-9410, Fax. ++352 46 66 44-9666
- Inscription moyennant un virement sur le compte bancaire de l’ANCE a.s.b.l. :
  - Compte bancaire: Compte chèque postal (CCPL) :
  - IBAN LU37 1111 0029 7767 0000, code BIC/SWIFT: CCPLLULL
- correspondance: ANCE a.s.b.l., Boîte postale 78, L-7201 Walferdange,

<sup>1</sup> Loi du 16 juin 2004 portant réorganisation du centre socio-éducatif de l’Etat

<sup>2</sup> Theresia Höynckh, Robert Soisson, Wolfgang Trede : Youth Care – Youth Punishment, Jugend-Hilfe – Jugend-Strafe, Aider ou punir. Frankfurt/Main: IGfH-Verlag, 2002

**Programme de la conférence d'experts**  
**Le travail socio-pédagogique avec des mineurs en milieu fermé et**  
**dans le contexte de mesures privatives de liberté/ coercitives**  
**particularités, expériences, efficacité, perspectives**  
 du jeudi 15 octobre au samedi 17 octobre 2009  
 l'Université du Luxembourg - Campus Walferdange ([www.uni.lu](http://www.uni.lu))  
 au Centre Prince Henri – Salle de projection (1. étage)  
 3, route de Diekirch – L- 7201 Walferdange

<b>mercredi</b> <b>14.10.2009</b>	à partir de 17.00 18.30 – 19.30	Arrivée des participants étrangers réunion de préparation modération/ représentants des pays respectifs à l'Hôtel Moris, Walferdange
<b>jeudi</b> <b>15.10.2009</b>	<b>8.30 – 12.00</b>	<b>Ouverture du séminaire (partie publique)</b> <i>Modération: Charel Schmit</i>
	à partir de 8.30	Accueil et inscription
	9.00 - 9.30	Discours de bienvenue et présentation du sujet de la conférence : <i>Nico Meisch, directeur I. Classe, Ministère de la Famille et de l'Intégration</i> <i>Prof. Dr. Dieter Ferring, directeur de l'Unité de recherche INSIDE,</i> <i>suppléant de Prof. Dr. Michel Margue, doyen de la faculté FLSHASE</i> <i>Charel Schmit, président de l'ANCE - Luxembourg</i> <i>Ass.-Prof. Dr. Søren Hegstrup, président de la FICE-Europe</i>
	9.30 - 10.20	Conférence introductive: Aux limites de l'éducation. Privation de liberté comme aide socio- pédagogique ? Une introduction critique. <i>Prof. Dr. Sabine Pankofer</i>
	10.20 - 10.40	- Pause café -
	10.40 - 11.30	Conférence: Méthodes d'évaluation et résultats dans le contexte des centres fermés <i>Prof. Dr. Michael Macsenaere</i>
	11.30 - 12.00	Discussion: <i>Modération: Gerhard Schemenau</i>
	12.00 - 13.15	- Pause de midi -
	<b>13.15 – 18.00</b>	<b>Panneaux thématiques (cercle fermé)</b>
	13.15 - 13.30	Tour de table des rapporteurs nationaux
	13.30 - 15.30	Panneau I: Cadre législatif et spécificités du travail dans des institutions fermées <i>Modération: Charel Schmit</i> <i>Rapporteur : Guy Schmit</i>
	13.30 - 15.00	Brèves contributions de tous les rapporteurs nationaux <i>Prof. Dr. Jenneke Christians (BE), Dr. Jonathan Doak (England/GB),</i> <i>Ass.-Prof. Dr. Søren Hegstrup (DK), Ass.-Prof. Dr. Toni Manasieva (BG),</i> <i>Dr. Hanna Permien (A), Dr. Irene Stevens (Scotland/GB), Prof. Dr. Heinz</i> <i>Messmer (CH), Prof. Dr. Ido Weijers (NL)</i> Perspective transversale: Réformes dans le régime fermé et leur potentiel pédagogique <i>Prof. Dr. Philipp Walkenhorst</i>
	15.00 - 15.30	Discussion avec les participants
	15.30 - 16.00	- Pause café -
	16.00 - 18.00	Panneau II: Travaux de recherche <i>Modération: Ass.-Prof. Dr. Ulla Peters</i> <i>Rapporteur : Claude Haas</i>
	16.00 - 17.30	Interventions brèves des rapporteurs nationaux <i>Prof. Dr. Jenneke Christians (BE), Dr. Jonathan Doak (England/GB),</i> <i>Ass.-Prof. Dr. Søren Hegstrup (DK), Ass.-Prof. Dr. Toni Manasieva (BG),</i> <i>Dr. Hanna Permien (A), Dr. Irene Stevens (Scotland/GB), Prof. Dr. Heinz</i>

		<i>Messmer (CH), Prof. Dr. Ido Weijers (NL)</i>
	17.30 - 18.00	Discussion avec les participants -Fin de la première journée -
<b>vendredi 16.10.2009</b>	<b>9.30 – 18.00</b>	<b>Suite des panneaux thématiques (cercle fermé)</b>
	9.30 – 11.30	Panneau III: Concepts pédagogiques - structures et formes d'organisation <i>Modération: Claude Haas</i> <i>Rapporteur : Ass.- Prof. Dr. Ulla Peters</i>
	9.30 - 11.00	Contributions de 3 rapporteurs nationaux <i>Ass. Prof. Dr. Toni Manasieva (BG), Dr. Irene Stevens (Scotland/GB), Prof. Dr. Christophe Moreau (FR)</i> 10.15 – 11.00 : Brèves interventions des autres rapporteurs nationaux
	11.00 - 11.30	Discussion avec les participants
	11.30 - 13.00	- Pause de midi –
	13.00 - 15.30	Panneau IV: concepts pédagogiques Méthodes et instruments <i>Modération: Roland Stübi</i> <i>Rapporteur : Jean-Marie Wagner</i>
	13.00 - 15.00	Contributions de 4 rapporteurs nationaux <i>Ass.-Prof. Dr. Sören Hegstrup (DK), Dr. Hanna Permien (A), Prof. Dr. Dominique De Fraene (BE), Prof. Dr. Ido Weijers (NL)</i> 14.00 – 15.00 : Brèves interventions des autres rapporteurs nationaux
	15.00 - 15.30	Discussion avec les participants
	15.30 - 16.00	- Pause café –
	16.00 - 18.00	Panneau V: Aftercare <i>Modération: Fernand Schintgen</i> <i>Rapporteur : Danielle Lellinger</i>
	16.00 - 17.30	Contributions de 3 rapporteurs nationaux <i>Dr. Jonathan Doak (GB), Prof. Dr. Jenneke Christiaens(BE), Prof. Dr. Stefan Schnurr (CH)</i> 16.45 – 17.15 : Brèves interventions des autres rapporteurs nationaux 17.15 – 17.30 : présentation vidéo
	17.30 - 18.00	Discussion avec les participants
	20.00	- dîner gastronomique -
<b>samedi 17.10.2009</b>	<b>9.30 – 13.00</b>	<b>Résumé et discussion (partie publique)</b> <i>Modération: Roland Merten</i>
	9.30 - 10.20	Résumé et recommandations des 5 panneaux par les rapporteurs respectifs <i>(Guy Schmit, Claude Haas, Dr. Ulla Peters, Jean-Marie Wagner &amp; Danielle Lellinger)</i>
	10.20 - 11.00	Synthèse des résultats de la conférence d'experts <i>Prof.Dr. Roland Merten</i>
	11.00 - 11.30	Discussion avec les participants
	11.30 -12.00	- Pause café -
	12.00 -12.30	Perspectives : presentation of the book « Reforming Juvenile Justice », <i>Prof. Dr. Ido Weijers</i>
	12.30 - 12.40	Annonce d'une conférence du Ministère de la Famille de de l'Intégration: « Présentation du concept de la future Unisec » (27.11.2009) <i>Nico Meisch</i>
	12.40 - 13.00	Mot de la fin <i>Nico Meisch, directeur 1. Classe, département « Enfance, Famille et Jeunesse » au Ministère de la Famille et de l'Intégration</i> <i>Charel Schmit, Président de l'ANCE-Luxembourg</i>

## Sous-groupes thématiques

Le séminaire se compose de 5 sous-groupes thématiques

- chaque sous-groupe dure 2 à 3 heures
- par sous-groupe :
  - contributions brèves (ca. 10 minutes) de tous les rapporteurs nationaux (panneaux I & II)
  - contributions (ca. 15 minutes) de 3-4 rapporteurs nationaux et contributions spontanées brèves des autres rapporteurs nationaux (panneaux III, IV & V)
  - participation de tous les rapporteurs nationaux aux discussions
  - perspective transversale de Prof. Dr. Philipp Walkenhorst
  - un modérateur et un rapporteur par sous-groupe

### Sous-groupe I: Cadre législatif et spécificités pour le travail dans des institutions fermées

1. Sur quelles **bases légales** le travail en institution fermée se base-t-il?
2. Avec quels **groupes-cible** travaille-t-on (recensement statistique)? Quelles sont les problématiques les plus fréquentes qui se posent dans votre pays dans le contexte des institutions fermées?
3. Quels **objectifs sociétaux** se rapportent aux bases légales (repères systémiques : e.a. Aide à l'Enfance et à la Jeunesse, psychiatrie infantile et juvénile, justice)?
4. Y a-t-il des **standards de qualité** qui concernent les droits de l'homme comme p.ex. la convention de l'UN concernant les droits des enfants et notamment l'article 37?
5. Qui, respectivement quelle institution (juge, magistrat, commission ad hoc, directeur de l'institution...) peut a) faire la **demande** d'un transfert dans une institution fermée et b) qui ou quelle institution a le **pouvoir de décision**?
6. Quelle est la **procédure** entre la décision de transférer un jeune en institution fermée et le début de cette prise en charge? Est-ce qu'une **intervention de la police** est prévue, voire indispensable lors de ce transfert ou est-ce que ce sont les employés de l'institution qui le font?
7. Quelle est la **durée maximale** d'une prise en charge d'un jeune en institution fermée?
8. Y a-t-il une **divergence** entre le cadre légal réglementant les institutions fermées et la pratique et si oui dans quel domaine? Est-ce que les autorités nationales connaissent cette divergence éventuelle et si oui, quelles mesures sont prises dans ce contexte?
9. Existe-t-il un **droit de recours** concernant le transfert en institution fermée et si oui, selon quelle procédure ce droit est-il réglementé?
10. Est-ce que l'institution fermée porte atteinte au **droit de visite** (famille, amis) et si oui, à quel degré?
11. Est-ce que la loi prévoit une **annulation anticipée** de cette prise en charge en institution fermée et si oui, pour quels motifs et quelle institution, respectivement qui peut a) demander cette annulation et b) a le pouvoir de l'annuler?
12. Existe-t-il un **droit de sortie** lors d'un séjour en institution fermée et si oui, comment est-il réglé (procédure de demande de sortie, durée...)? Quels sont les cas échéant les droits de sortie (cour, en groupe, seul, durée...) du jeune lors de son enfermement.
13. Avez-vous d'autres informations importantes concernant les institutions fermées

### Sous-groupe II: Travaux de recherche

14. Quels **travaux de recherche** sont disponibles dans votre pays ?
15. Quels sujets de recherche et questionnements dominent en ce moment les **discussions thématiques** dans votre pays?
16. Est-ce que les résultats de ces recherches permettent de faire des déclarations sur les **structures et concepts** des institutions fermées ?
17. Est-ce que dans votre pays il y a un **dialogue entre la recherche et la pratique** ? Si oui, sous quelle forme cet échange a-t-il lieu ?
18. Est-ce que les recherches font des recommandations concernant **l'intégration des institutions fermées dans un concept global** d'aide à la jeunesse?
19. Qui **finance les travaux de recherche** (état, ministères, asbl, donateurs privés...) ?
20. Si aucun travail de recherche n'est disponible, comment pourrait-on stimuler **l'intérêt des autorités nationales** et/ou d'autres donateurs potentiels pour investir dans la recherche sur les institutions fermées ?

### Sous-groupe III: Concepts pédagogiques - structures et formes d'organisation

21. Quels **concepts méthodologiques** (p.ex. pédagogie confrontative, prise en charge multimodale,...) et quelles structures avez-vous dans votre pays ? (aperçu)
22. Quelles **indications** pour une prise en charge en centre fermé sont énoncées ?
23. Quelle est la **durée** prévue, respectivement réelle de cette prise en charge stationnaire dans les structures respectives ?
24. Comment sont constituées les **équipes** (profil personnel, clé du personnel... ) ?
25. Est-ce que le **personnel** travaillant en centre fermé bénéficie d'une **formation spécifique**, comme p. ex. prévention du suicide, prise de conscience de problèmes de dépendance, training comportemental face à des jeunes agressifs.....
26. Quelles offres de **formation continue** sont suivies par les professionnels du terrain, qui **finance** cette formation continue ?
27. Est-ce que la formation continue se fait sur base du **volontariat** ou est-ce qu'elle fait partie du **temps de travail** ?
28. **Quelles institutions concernées collaborent** activement avec les centres fermés et sous quelles modalités, afin d'accompagner de façon efficace les jeunes avant, pendant et après une prise en charge stationnaire ?
29. Y a-t-il une **coopération avec des institutions psychiatriques** et si oui selon quelles modalités ?

### Sous-groupe IV: Concepts pédagogiques méthodes et instruments

30. **Diagnostic, évaluation et documentation** des différentes approches ?
31. Comment est recensé le **travail socio-psycho-pédagogique** ? (plans éducatifs, plans d'intervention...)
32. Quel **rôle** joue le **cadre de vie et le milieu de provenance** des concernés dans la conception du travail pédagogique ?
33. Quelles modalités de **participation et d'intégration des parents** et responsables éducatifs sont prévues ?
34. Quelles sont les **possibilités de participation** des jeunes ?
35. Quel impact ont les **aspects scolaires** ?

### Sous-groupe V: Aftercare

36. Y a-t-il un **suivi**, et si oui selon quelles modalités ?
37. Comment sont conçus les **transitions et le suivi** après un séjour en centre fermé? (famille, respectivement autres institutions)
38. Y a-t-il des **modèles de réintégration pour la formation et/ou le travail** et si oui, lesquels ?
39. A quel point les **rechutes** (ou un **2<sup>e</sup> respectivement plusieurs séjours répétitifs**) en centre fermé sont elles enregistrées et évaluées?
40. Quels **modèles de prévention** ont été développés, et si oui lesquels ?

### Informations sur les Keynote-speakers

- **Prof. Dr. Michael MACSENAERE**, Dr. Phil., psychologue diplômé, a fait son doctorat dans le domaine de la psychologie du sport. Michael Macsenaere est directeur de l' « Institut für Kinder- und Jugendhilfe (IKJ) » à Mainz, une institution scientifique non-universitaire de recherche sociale. Ses domaines d'expertise principaux sont l'évaluation des aides éducatives, le développement de standards de qualité, la pédagogie orientée vers les ressources et la psychologie du sport. Il est surtout connu dans le domaine de la recherche empirique dans le domaine de l'aide aux enfants et aux jeunes, entre autres en institution fermée.
- **Prof. Dr. Sabine PANKOFER**, Dr. Phil., M.A. étude de la psychologie, de la pédagogie spéciale, de la sociologie. Elle a une pratique professionnelle de plusieurs années dans plusieurs domaines du travail avec des jeunes, la formation et la recherche. Sabine Pankofer a fait son doctorat sur l'éducation des filles en centre fermé. Depuis 1998 elle est professeur de psychologie et de travail social à la „Katholischen Stiftungshochschule München“. Elle travaille également comme superviseur et formatrice. Ses spécificités sont l'aide aux jeunes, le travail des jeunes en fonction du genre, la criminalité des jeunes, les agressions féminines, la psychologie sociale et la recherche sur le terrain.
- **Prof. Dr. Philipp WALKENHORST**, Dr. Paed. Pädagoge, Dipl. Sozialwissenschaftler, 1982-2005 collaborateur de la section „Rehabilitation und Pädagogik bei psychischen und Verhaltensstörungen“ de la faculté „Rehabilitationswissenschaften“ de l'Université de Dortmund. Venia Legendi: le 4 mai 2006 pour la formation „Rehabilitation und Pädagogik bei Verhaltensauffälligkeiten und Verhaltensstörungen“. Depuis 2006, professeur pour „Erziehungshilfe und Soziale Arbeit“ à la „Heilpädagogischen Fakultät der Universität Köln“. Spécificités: pédagogie pour délinquants, jeunesse et violence, prévention et intervention socio-pédagogiques, aide à la jeunesse/travail social en milieu scolaire. Membre comme expert de la commission d'enquête créée en 2008 pour faire une politique de prévention efficace en Nordrhein-Westfalen.
- **Prof. Dr. Roland MERTEN**, étude de la pédagogie, philosophie et sociologie à la Universität Trier, à la Ludwig-Maximilians-Universität München et à la Universität Bielefeld; 1989 Universität Bielefeld, Dipl.-Päd., 1990, M. (Philosophie), 1996 Dr. phil. (sciences de l'éducation), Universität Bielefeld, 1996. Prix de dissertation en 1996 de la Westfälisch-Lippische Universitätsgesellschaft, Bielefeld, 2003. Habilitation: Privatdozent Dr. phil. habil. à la Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg/FB sciences de l'éducation. Venia legendi: sciences de l'éducation avec comme point fort la pédagogie sociale et le travail social en 2004, Univ.-Professur für Sozialpädagogik an der Friedrich-Schiller-Universität Jena, 2005, Professeur associé à l' Université du Luxembourg, Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education. Spécificités: théorie et histoire de la pédagogie sociale, travail social, aide aux enfants et aux jeunes, pauvreté des enfants, résilience, Conditions socio-politiques de l'Aide Sociale.

### Informations sur les rapporteurs nationaux

Pays	Rapporteurs nationaux
Allemagne	<p><b>Dr. Hanna PERMIEN</b>, psychologue diplômée, collaboratrice scientifique du « Deutsches Jugendinstitut » (DJI) à Munich ou elle s'occupe prioritairement de l'accompagnement et de l'évaluation de projets d'aide à l'enfance et à la jeunesse et de la recherche sur la population cible et le gender. Promotion sur le sujet « Carrières de jeunes vivant sur la rue en Allemagne » à la FU Berlin.</p> <p>Co-auteur de la publication: Hoops, Sabrina/Permien, Hanna: „Mildere Maßnahmen sind nicht möglich“ – Freiheitsentziehende Maßnahmen nach § 1631b BGB in Jugendhilfe und Jugendpsychiatrie. Deutsches Jugendinstitut München 2006</p>
Belgique (communauté flamande)	<p><b>Prof. Dr. Jenneke CHRISTIAENS</b> est docteur en criminologie (1998) et est professeur à la „Vrije Universiteit Brussel“ (VUB). Elle travaille dans le département de criminologie et enseigne dans les domaines de la méthodologie, la justice des mineurs, la délinquance juvénile et le droit. Ses recherches se réfèrent sur la délinquance et le droit juvénile en Belgique (et en Europe) ainsi que sur l'histoire de la criminologie dans les publications. Les projets de recherche actuels se réfèrent sur: les changements qualitatifs de la délinquance juvénile chez les filles, sur l'accueil jour et nuit des mineurs délinquants, sur les récidives ainsi que sur les expertises de la justice, sur la communication dans les tribunaux et sur les „self-reports“.</p>
Belgique (communauté française)	<p><b>Prof. Dr. Dominique DE FRAENE</b> est docteur en criminologie, professeur à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et directeur-adjoint du Centre de recherches criminologiques de l'ULB. Ses champs de recherches s'articulent autour de deux axes : d'une part les politiques publiques et les pratiques de traitement de la délinquance juvénile (justice des mineurs, enfermement, restorative justice, travail social, déontologie du travail social) et d'autre part les comportements déviants des mineurs (approche qualitative et quantitative en sociologie de la déviance des mineurs). Ses dernières années, il a développé avec des collègues du Centre de recherches des travaux qualitatifs à orientation ethnographique sur les pratiques d'intervention dans les centres fermés pour mineur en Communauté française de Belgique.</p>
Bulgarie	<p><b>Assoc.-Prof. Dr. Toni MANASIEVA, PhD</b> travaille à la faculté de pédagogie de la plus grande et ancienne université de Bulgarie – Université HI.Kliment Ochridski. Elle a obtenu son doctorat en 1997: « Fonctions pédagogiques des systèmes institutionnalisés pour enfants ayant un comportement déviant ». Spécialisée en pédagogie – troubles du comportement, criminalité d'enfants, spécialiste du travail socio-pédagogique avec des enfants et des jeunes ayant un comportement déviant et délinquant, spécialement dans des institutions stationnaires. Auteur de plus de 50 publications scientifiques en Bulgarie et à l'étranger, y compris une monographie personnelle; traductrice, auteur et rédactrice de livres de référence et d'encyclopédies scientifiques, auteur d'articles pédagogiques publiés dans des revues. Elle a élaboré des cours théoriques et pratiques du niveau bachelor, master et doctorat ; en tant que directrice scientifique d'études elle supervise de nombreux étudiants, pendant de longues années elle a été directrice des stages en institutions pour enfants ayant des troubles du comportement. Coauteure et directrice du Master-Programme « Travail social avec des enfants et des familles ». Lectrice au programme mobile de formation pour enseignants « prévention de l'agressivité dans les institutions d'enseignement » et pour les éducateurs en foyers en référence au projet « pédagogie sociale ». Elle a participé à une multitude de conférences, séminaires, formations, projets et programmes nationaux et internationaux (CARE, ARION, CEDEFOP, ISP, ISMO, ERASMUS), conférences (Uni de Jena, Vienne, Klaipeda). Elle a eu une bourse du</p>



	<p>„Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend der BRD“ en 2006. Elle est membre de l'Union des scientifiques bulgares et de l'Association bulgare de criminologie.</p>
Danemark	<p><b>Ass.-Prof. Dr. Søren HEGSTRUP</b>, travaille au „University College Zealand“ au département recherche et développement. Il a rédigé des manuels sur la pédagogie et la pédagogie sociale et fait son doctorat sur les paradoxes socio-pédagogiques. Il est rédacteur en chef de la publication danoise spécialisée „Tidsskrift for Socialpedagogik“. Il est président de la FICE-Europe et vice-président de la FICE-Internationale (<a href="http://www.Fice.europe.org">www.Fice.europe.org</a> &amp; <a href="http://www.fice-inter.org">www.fice-inter.org</a>). Søren Hegstrup est membre du comité du „European Network for Social Action“ (<a href="http://www.ENSACT.eu">www.ENSACT.eu</a>) et de ENQASP (<a href="http://www.enquasp.org">www.enquasp.org</a>). Il est membre dirigeant de la CiCe („Children's Identity and Citizenship in Europe“)</p>
France	<p><b>Dr. Christophe MOREAU</b> dispose d'une douzaine d'années d'expérience sur les questions de l'affiliation sociale des jeunes. Il exerce actuellement comme chercheur indépendant, gérant de JEUDEV (JEUnesse – DEVeloppement - Intelligents) et membre de l'équipe de recherche conventionnée par le LARES (Laboratoire de recherches en sciences humaines et sociales, équipe d'accueil LAS 2241 - Université Rennes 2) ; il est docteur en sociologie, spécialisé dans la recherche sur la personne humaine et l'accompagnement des politiques publiques, notamment en matière de d'éducation, de jeunesse, de travail social, de développement local et urbain.</p>
Grande-Bretagne (Ecosse)	<p><b>Dr. Irene STEVENS</b> a travaillé dans les années 80 et 90 dans le domaine d'accueil jour et nuit dans différents champs de travail du secteur de l'Etat et dans le bénévolat. Avant de rejoindre le SIRCC elle était directrice dans un centre fermé en Ecosse. Depuis 2001 elle travaille au SIRCC, elle est co-éditrice d'un journal écossais sur l'accueil jour et nuit et elle est directrice de recherche dans le SIRCC. Elle est connue comme consultante senior du SIRCC. Elle offre des contrôles aux services et conseils suivants: “Dumfries and Galloway Council”, “The Moray Council” et “Quarriers Seafield Service”. Elle fait partie du “Scottish Secure Care Forum” et du “Additional Support Needs Tribunals for Scotland”. Elle est co-auteure d'un rapport sur les restrictions du jeu dans le domaine de l'accueil jour et nuit pour la Commission de l'Enfance en Ecosse. Elle a récemment accompagné une étude d'évaluation sur les transferts dans les centres fermés en Ecosse. Elle a publié beaucoup de textes et elle a publié maintes contributions dans de nombreux ouvrages. Elle est co-auteure du livre “Residential Child Care; Collaborative Practice” avec Ian Milligan.</p>
Grande-Bretagne (Angleterre)	<p><b>Dr. Jonathan DOAK</b> est lecteur en droit à la „Nottingham Law School“ de la Nottingham Trent University ou il dirige également le groupe de recherche justice punitive. Auparavant il avait enseigné à la Sheffield University (2004-2007) et à l'Université d'Ulster (2001-2004) et il a été chercheur visiteur à la „Osgoode Hall Law School“ de Toronto (2003). Il a publié dans les domaines suivants: judiciabilité des jeunes, droit pénal des mineurs, travaux compensatoires et médiation pénale, recherche sur les victimes et les preuves judiciaires. Il s'intéresse plus spécifiquement aux incidences des droits de l'homme et des normes internationales sur la politique nationale et la pratique.</p>
Pays Bas	<p><b>Prof. Dr. Ido WEIJERS</b> étudié les sciences politiques et sociales et la pédagogie. Depuis 1996 il est conférencier et coordinateur de programmes concernant la criminalité des jeunes et de programmes d'intervention à l'Institut Pédagogique de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Utrecht. Depuis 2004 il professe sur la judiciabilité des jeunes au „Willem Pompe Institute for Criminal Law Studies“ de la Faculté de droit de l'Université d'Utrecht. Il a été membre de la „National Advisory Council for criminal Justice and Child protection“ néerlandaise. Il a publié 12 livres et plus de 120 articles.</p>

	<p>accompagné par  <b>Dr. Ton Liefwaard</b> a étudié le droit et travaille comme assistant- professeur au « Willem Pompe Institut of Criminal Law and Criminology » de l'Université d'Utrecht. En tant que post-gradué il a également été chercheur à la « North-West University » en Afrique du Sud. Avant ce séjour il a travaillé comme conférencier et chercheur PhD à la faculté de droit de la VU University d'Amsterdam et comme haut fonctionnaire à la Cour d'Appel d'Amsterdam. Ses travaux de recherche se concentrent sur les droits (inter)nationaux des jeunes, la judiciabilité des jeunes, les droits de l'homme et des enfants. Il a contribué à divers articles et livres et a publié divers articles dans des revues académiques. Son livre "Deprivation of Liberty of Children in Light of International Human Rights, Law and Standards" at „School of Human Rights Research” / Series of Intersentia Publishing, Antwerp/Oxford/Portland a été publié en novembre 2008. Le Dr. Ton Liefwaard est membre du comité d'édition d'une publication néerlandaise spécialisée en droit de la famille et des enfants. Il est également membre du comité de surveillance d'une unité fermée pour garçons à Amsterdam.</p>
Suisse	<p><b>Prof. Dr. Stefan SCHNURR</b> a étudié des sciences de l'éducation à l'Université de Bielefeld (D), Bourse de la Hans-Böckler-Stiftung. Collaborateur scientifique du GT « Sozialarbeit/Sozialpädagogik » de l'Université Bielefeld; 2001-2004 professeur ff de „Sozialpädagogik“ à l'Université Rostock (D); 2004-2006 professeur à l'Institut de recherche et d'Innovation sociale, FH Aargau Nordwestschweiz, département du travail social; depuis 2006 directeur de l'Institut pour l'aide à l'enfance et à la jeunesse de la Faculté pour le travail social, Fachhochschule Nordwestschweiz.</p> <p>accompagné par  <b>Melanie HIRTZ, lic.phil,</b>      Fachhochschule Nordwestschweiz      Hochschule für Soziale Arbeit, Institut Kinder- und Jugendhilfe      Riggensbachstrasse 16, 4600 Olten, T +41 62 311 96 49</p> <p><b>Prof. Dr. Heinz MESSMER</b>      Fachhochschule Nordwestschweiz      Hochschule für Soziale Arbeit, Institut Kinder- und Jugendhilfe      Thiersteinallee 57, 4053 Basel, T+41 61 337 27 48</p>

### Groupe de coordination

Pour l'ANCE-Luxembourg:

- Charel Schmit, président
- Danielle Lellinger, secrétaire

Pour la FICE-Europe:

- Ass.-Prof. Søren Hegstrup, University Zealand, dep. for research and development (DK), président
- Gerhard Schemenau, Gemeinnützige Schottener REHA (D), secrétaire général FICE-Europe
- Roland Stuebi, Kantonale BEObachtungsstation, Bolligen (CH), Vorstandsmitglied

Pour l'Université du Luxembourg

- Charel Schmit, enseignant-chercheur
- Ass.-Prof. Dr. Ulla Peters, professeur-assistant, responsable de l'unité de recherche „Social Inclusion“, UR INSIDE

Pour le Ministère de la Famille (MF)

- Nico Meisch, directeur 1. Classe, responsable du département „Enfance, Famille et Jeunesse“ au MF

### Comité d'organisation / Organisationsteam

Pour l' ANCE - Luxembourg:

- Charel Schmit, président
- Danielle Lellinger, secrétaire
- Fernand Schintgen, membre du comité, directeur de l'Institut St. Joseph à Rumelange (L)

Pour la FICE-Europe:

- Ass.-Prof. Søren Hegstrup, University Zealand, dep. for research and development (DK), président
- Gerhard Schemenau, Gemeinnützige Schottener REHA (D), Generalsekretär
- Roland Stuebi, Kantonale BEObachtungsstation, Bolligen (CH), Vorstandsmitglied

Pour l'Université du Luxembourg

- Claude Haas, directeur d'études BSSE
- Dr. Ulla Peters, professeur-assistant, responsable de l'unité de recherche „Social Inclusion“, UR INSIDE
- Charel Schmit, enseignant-chercheur

Pour le MF

- Nico Meisch, responsable du département „Enfance, Famille et Jeunesse“ au MFI

### Comité scientifique

- Claude Haas, Université du Luxembourg
- Ass.-Prof. Søren Hegstrup, University Zealand dep. for research and development, Président FICE-Europe
- Prof. Dr. Michael Macsenaere, Institut für Kinder- und Jugendhilfe – Mainz
- Prof. Dr. Roland Merten, Universität Jena
- Ass.-Prof. Dr. Ulla Peters, Université du Luxembourg
- Prof. Dr. Sabine Pankofer, Kath. Fachhochschule München
- Charel Schmit, Université du Luxembourg
- Prof. Dr. Philipp Walkenhorst, Universität zu Köln

### Réunions préparatoires

Jun 2008	FICE-congrès à Helsinki
1.10.2008	Réunion du comité de l'ANCE
1. avril 2009	Demande de cofinancement comme „Mesure d'accompagnement“ MA3 à la FNR
14. mai 2009	FICE-Conseil Fédéral à Soren (Danemark)
24 + 25 juin 2009	Réunions de préparation à l'Université du Luxembourg (coorganisateurs et comité de l' ANCE)
15 juillet 2009	Commission de surveillance et de coordination du Centre socio-éducatif/Dreiborn
9 août 2009	Réunion du comité de la FICE-Europe à Luxembourg
25 août 2009	Concertation du comité d'organisation à Luxembourg pour établir le programme définitif.
9. sept. 2009	Réunion de concertation avec les modérateurs et les rapporteurs
30. sept. 2009	Réunion de l'équipe d'organisation pour déterminer le programme définitif Luxembourg
30.sept. 2009	Réunion du comité de l'ANCE